

# JOURNAL DE MONACO

JOURNAL HEBDOMADAIRE

Politique, Littéraire et Artistique

PARAISANT LE MARDI

## ABONNEMENTS :

MONACO — FRANCE — ALGÉRIE — TUNISIE  
 Un an, 12 fr. ; Six mois, 6 fr. ; Trois mois, 3 fr.  
 Pour l'ÉTRANGER, les frais de poste en sus  
 Les Abonnements partent des 1<sup>er</sup> et 16 de chaque mois

## RÉDACTION ET ADMINISTRATION

22 — Rue de Lorraine — 22

Tous les ouvrages français et étrangers dont il est envoyé deux exemplaires sont insérés dans le journal  
 Les manuscrits non insérés seront rendus

## INSERTIONS :

Réclames, 50 cent. la ligne ; Annonces, 25 cent.  
 Pour les autres insertions, on traite de gré à gré

S'adresser au Gérant, 22, rue de Lorraine

## PARTIE NON OFFICIELLE

Des expériences du plus haut intérêt scientifique ont eu lieu les 16, 17 et 18 janvier, au château de Marchais, en présence de S. A. S. le Prince de Monaco.

Le Prince Albert, qui s'intéresse particulièrement aux progrès de la télégraphie sans fil, avait mis son domaine à la disposition de M. Louis Maiche, ingénieur civil, pour faire la démonstration de la transmission par la terre et sans fil, des ondes électriques.

L'inventeur, bien connu déjà par les multiples brevets dont il est possesseur, voulut cette fois prouver le plus par le moins, pour affirmer la certitude de sa théorie : au lieu d'employer la télégraphie, il proposa de faire échanger des conversations téléphoniques par terre, à des distances de suite appréciables.

Avec un matériel improvisé, et un courant très faible de trois centièmes (0.003) d'ampère sous 7 volts; il obtint les résultats suivants :

A 1,500 mètres, conversation aussi distincte que par la meilleure transmission téléphonique par fil.

A 4 kilomètres, parole encore très nette, mais paraissant arrivée à la limite d'intensité perceptible.

A 7 kilomètres, vibrations microphoniques encore assez distinctes pour permettre avec la régularité la plus absolue la transmission de signaux Morse.

Les expériences ne purent être poussées plus loin, pour ne pas sortir des limites du domaine de Marchais.

L'appareil employé se compose sommairement d'une bobine d'induction d'un enroulement spécial, d'un vibreur métallique très sensible, d'un microphone ordinaire. Les prises de terre se font par l'immersion de deux électrodes dans de l'eau, ou à son défaut dans de la terre mouillée. Ces deux électrodes réunies par un fil isolé forment à chaque poste une base sur laquelle sont branchées, à air libre, la transmission et la réception.

Le matériel de chaque poste ne dépasse pas le poids de dix kilos.

Des expériences de grande distance devant seules montrer à quelles longueurs de base devront correspondre les augmentations de courant projetées, S. A. S. le Prince de Monaco a gracieusement offert à M. Louis Maiche son yacht *Princesse-Alice* et les ressources locales de la Principauté, pour des essais de longue portée qui se feront prochainement en Méditerranée, et entre la côte française et la côte italienne.

L'examen des résultats obtenus par les expériences faites à Marchais permet d'espérer qu'une réussite sensationnelle viendra couronner les travaux de l'éminent inventeur. Depuis de longues années, attaché à l'étude de cette question, il ne pouvait, pour la faire connaître, se placer sous un patronage plus hautement reconnu que celui d'un Prince dont le dévouement aux progrès de la science est universellement réputé.

## Echos et Nouvelles DE LA PRINCIPAUTÉ

Suivant la pieuse coutume de la Principauté, la fête annuelle de Sainte-Dévote a été célébrée hier avec éclat. Des salves d'artillerie ont d'abord été tirées dès le matin; puis une messe solennelle a été célébrée à la Cathédrale, au milieu d'une affluence de familles monégasques et de fidèles. L'après-midi a eu lieu la procession traditionnelle des reliques de la Sainte: le cortège, parti de la Cathédrale, s'est rendu à la paroisse Sainte-Dévote par la rue du Tribunal, la place du Palais et le boulevard de la Condamine; S. Exc. M. le Gouverneur Général et un groupe de fonctionnaires suivaient les membres du clergé. Un piquet d'honneur fourni par la compagnie des carabiniers escortait la procession.

A la paroisse le cortège a été reçu par M. l'abbé Pichot, curé de Sainte-Dévote, et après une courte prière à l'église votive, la procession a repris le chemin de la Cathédrale passant par la rue Grimaldi et l'avenue de la Porte-Neuve. La Société Philharmonique a prêté son dévoué concours à la cérémonie et n'a cessé de faire entendre de fort belles marches religieuses supérieurement exécutées.

Un Salut solennel a clos la cérémonie de cette fête à laquelle assistait une foule nombreuse et recueillie.

L'ascension de M. Santos-Dumont qui devait avoir lieu hier a dû être renvoyée, en raison d'un assez fort coup de mistral qui n'a cessé de souffler que dans la soirée.

Dès samedi soir, le ballon était absolument prêt à profiter de la première accalmie. Aussi, ce matin, mardi, vers 10 heures, le hardi aéronaute voyant le temps propice, a-t-il donné les ordres d'ouvrir les portes de l'aérodrome et, au milieu d'une foule accourue de tous les points de la Principauté, le *Santos-Dumont n° 6* a-t-il effectué sa première sortie. Malgré les difficultés présentées par le parapet du quai et la différence du niveau existant entre le boulevard et la plage, les employés de l'aérodrome ont réussi très adroitement à soutenir la poutre armée de l'aérostat, jusqu'au bord de la mer, d'où M. Santos-Dumont lâchant un peu de lest s'est élevé à environ 30 mètres, aux applaudissements de la foule.

Après avoir, pendant un quart d'heure, évolué au dessus du port de Monaco avec une aisance admirable, le jeune et heureux aéronaute, est revenu à son point de départ; l'atterrissage et la rentrée à l'aérodrome ont eu lieu sans le moindre accident, et tous les spectateurs massés sur le quai ou présents aux fenêtres des hôtels et des maisons du boulevard de la Condamine, ont poussé à ce moment d'enthousiastes acclamations tandis que, tout souriant, M. Santos-Dumont soulevait sa casquette pour saluer la foule.

Ce premier essai a donc été réussi en tous points et fait bien augurer des prochaines ascensions qui auront lieu incessamment.

Le steam-yacht auxiliaire anglais *Puritan*, de 339 tonnes, appartenant au comte Cowley, est entré dans notre port vendredi matin, venant de Marseille. Ce yacht, ayant à bord le baron Krupp, qui l'a loué pour passer la saison en Méditerranée, a levé l'ancre le même jour, vers dix heures, à destination de Capri.

Nos concerts classiques obtiennent toujours le même succès auprès des nombreux dilettantes. C'est ainsi qu'au dixième concert, M. Jehin a fait applaudir la célèbre *Symphonie en sol mineur* de Mozart, une des plus parfaites de ce grand maître; dans le style moderne, notre orchestre sait également faire preuve de merveilleuses qualités; citons à cet égard la vigoureuse et précise exécution du *Phaéton* de Saint-Saëns, poème symphonique et descriptif des plus curieux avec son rythme de galopadé; la *Pavane* de Fauré, redemandée, a également beaucoup plu par ses harmonies gracieuses et subtiles.

A ce propos nous retrouvons le nom de M. Gabriel Fauré au concert d'hier soir avec diverses pièces de musique de chambre; entre autres la Sonate pour piano et violon exécutée par M. d'Ambrosio et l'auteur; puis un admirable quatuor; enfin des mélodies chantées par M<sup>me</sup> Girerd. Le public a fait un accueil chaleureux à l'auteur, qui est une des gloires de la musique française contemporaine.

La grande série sportive et mondaine des courses du Var a continué cette semaine à attirer sur le coquet hippodrome un public aussi nombreux qu'élégant. Jamais, de l'avis unanime des amateurs et des anciens habitués de cet hippodrome, la réussite des courses n'avait été aussi complet: par les lots importants de chevaux engagés à chaque épreuve, par la présence de tous les principaux propriétaires de Paris et d'un grand nombre de sportsmen étrangers, par les améliorations si appréciées qui ont été apportées à l'installation et à l'aménagement du champ de courses, par le temps enfin qui a favorisé toutes les réunions en leur épargnant le vent et la pluie, l'année hippique de 1902 marquera dans les annales de la Société des Courses que préside M. Camille Blanc avec autant de compétence et d'intelligence que de sollicitude et de dévouement.

Voici le résultat des dernières réunions :

TROISIÈME JOURNÉE. — Mercredi 22 Janvier  
**Prix de Menton.** — (Steeple-chase. — A réclamer).  
 3,000 francs ; 3,400 mètres :

1<sup>er</sup>, Hécta II, à M. D. Dorian (Campbell).  
 2<sup>e</sup>, Le Titien, au comte de Clermont-Tonnerre (Leborgne).  
 3<sup>e</sup>, Doux-Pays, à M. Ed. Archdeacon (F. Hall).

**Prix de Monte Carlo.** — (Course de haie, handicap). — 25,000 francs ; 3,000 mètres :

1<sup>er</sup>, Civet II, à M. Ed. Archdeacon (Gildon).  
 2<sup>e</sup>, Gillette, à M. L. de Romanet (le propriétaire).  
 3<sup>e</sup>, Floridor II, à M. Th. Dousdebés (A. Johnson).

**Prix de la Société des Steeple-Chase de France.** — (Steeple-chase). — 4,000 francs ; 3,400 m. :

- 1<sup>er</sup>, Geta, à M. J.-M. de Goyenèche (Tamin).
- 2<sup>e</sup>, Audmin, à M. Ch. Liénart (J. Chapman).
- 3<sup>e</sup>, Robersart, à M. L. Robert (Ch. Barillier).

QUATRIÈME JOURNÉE. — *Vendredi 24 Janvier*

**Prix du Chemin de Fer.** — (Course de haies. — A réclamer). — 3,000 francs ; 3,000 mètres :

- 1<sup>er</sup>, Kao-Li (4.000) pn. 4 ans, 65 k. 1/2, à M<sup>me</sup> la baronne de Forest (West).
- 2<sup>e</sup>, Ira (2,000) jt. 5 ans, 64 k., à M. E. Fournier (Basden).
- 3<sup>e</sup>, Lavoisier (2,000) pn. 4 ans, 50 k., à M. T. Dugas (Chalkin).

Non placés : Porte-Veiné (H. Vallender) ; Ragotsky II (Tamin) ; Amarillo (A. Flint) ; Jocrisse (Bergès) ; Elo-cution (Bourdale) ; Juste-Espoir (Newby) ; Gitape (C. Webb) ; Contrée (Gildon) ; Caracalla (Leborgne) ; Fort-Ténor (T. Roberts) ; Biscarra (Fuller) ; Doux-Pays (Hall) et Moselle (Lacassie) tombés.

Gagné par 2 longueurs ; le 3<sup>e</sup> à 10 longueurs.

**Prix Béthune.** — (Course de haies). — 6,000 fr. ; 2,800 mètres :

- 1<sup>er</sup>, Robo, ch. 5 ans, 60 k., au prince G. Stourdza (A. Johnson).
- 2<sup>e</sup>, Pégase, ch. 6 ans, 70 k., à M. A. Emond (West).
- 3<sup>e</sup>, Kaiser, ch. 5 ans, 70 k., à M. J. Boussod (Collier).

Non placés : Siegwart (Maertens) ; Pomponnette (C. Webb) ; Bristol (le propriétaire) ; Joujou III (Mitchel) ; Sautoir (A. Clay) et Ruby-Ray (Banner).

Gagné par 4 longueurs ; le 3<sup>e</sup> à 6 longueurs.

**Prix Masséna.** — (Steeple-chase, handicap.) — 4,000 francs ; 3,400 mètres.

- 1<sup>er</sup>, Risk, jt. âgée. 60 k. 1/2, à Mr Bühler (Horacek) ;
- 2<sup>e</sup>, Lierru, ch. 6 ans, 65 k., à M. H. Jennings (J. Clay).
- 3<sup>e</sup>, Monôme, pn. 5 ans, 61 k., à M. Ch. Liénart (Chapman).

Non placés : Hécla II (Campbel) ; Merveilleuse (West) ; Caprée (Chalkin) et Sainte-Claire (J. Turner).

Gagné par 5 longueurs ; le 3<sup>e</sup> à 5 longueurs.

CINQUIÈME JOURNÉE. — *Dimanche 26 janvier*

**Prix de la Californie** (course de haies, à réclamer), 3,000 francs, 2,800 mètres.

- 1<sup>er</sup>, Biscarra, à M. Bianchetti ; 2<sup>e</sup>, Amoureuse ; 3<sup>e</sup>, Moselle.

**Prix de Cannes** (steeple-chase, à réclamer), 3,000 fr. 3,400 mètres.

- 1<sup>er</sup>, Hécla II, à M. Dorian ;
- 2<sup>e</sup>, Sadournin, à M. J. Stern ;
- 3<sup>e</sup>, Radoteuse, à M. Fischhoff.

**Grand Prix de Monaco** (steeple-chase), 20,000 fr. 4,000 mètres.

- 1<sup>er</sup>, Lieutenant, à M. Liénart ;
- 2<sup>e</sup>, Fadri, au comte de Mejjorada ;
- 3<sup>e</sup>, Carmel II, à M. Liénart.

**Prix d'Espous de Paul** (course de haies, handicap), 5,000 francs, 2,800 mètres.

- 1<sup>er</sup>, Satin II, à M. Duffour ;
- 2<sup>e</sup>, Civet II, à M. Archdeacon ;
- 3<sup>e</sup>, Eglantine, à M. de Romanet.

Dans ses audiences des 21 et 24 janvier, le Tribunal Supérieur a prononcé les condamnations ci-après :

Marusici François, né à Salcano (Autriche) le 4 octobre 1867, ébéniste-photographe demeurant au Carnier (Turbie), six jours de prison et 16 fr. d'amende pour infraction à un arrêté d'expulsion.

Douaud Pierre-Marie, né à Fornie (Loire-Inférieure), le 4 juin 1853, jardinier-pépiniériste, demeurant à Nice, 48 heures de prison et 16 fr. d'amende (même délit).

TIR AUX PIGEONS DE MONACO

Cinquante-deux tireurs ont pris part, mardi dernier, au *Prix des Myosotis*, qui a été gagné par M. M. Moncorgé et comte de Neiva, 8 sur 10 ; troisième, M. Hannam, 7 sur 10.

La poule a été partagée entre MM. Demonts et Mackintosh.

Jeudi, le *Prix des Hortensias* a réuni cinquante-six tireurs et a été gagné par MM. de Pape et Harrisson, 11 sur 11 ; M. Journu, 11 sur 12, troisième.

Soixante-douze tireurs ont pris part, samedi, au *Prix des Œillets* qui a été gagné par MM. le comte M. de Neiva, Hodgson et Gréville.

Jeudi 30, Vendredi 31 Janvier et Samedi 1<sup>er</sup> Février. — **Grand Prix du Casino**, un Objet d'art et 20,000 fr. Lundi 3 février. — **Prix de Monte Carlo** (handicap), 4,000 fr. et une Médaille d'or.

Mercredi 5 février. — *Prix des Dalhias*, 2,000 francs. Vendredi 7 février. — **Prix de Monaco** (handicap), 2,500 francs.

Lundi 10 février. — *Prix des Clématites*, 1,000 francs. Mercredi 12 février. — *Prix des Violettes* (handicap), 500 francs.

Vendredi 14 février. — *Prix de Février*, 500 francs. Lundi 17 février. — *Prix de Beaulieu* (handicap), 1,000 fr.

Jeudi 30 Janvier 1902, à 2 heures et demie

11<sup>e</sup> CONCERT CLASSIQUE

DE MUSIQUE ANCIENNE ET MODERNE

sous la direction de M. Léon JEHIN

avec le concours de M<sup>lle</sup> NELLY LUMBROSO, cantatrice

- Symphonie en la majeur* (n<sup>o</sup> 2) 1<sup>re</sup> audit. Kalinnikow.
- Léonore*, ouverture..... Beethoven.
- Récit et air de *Judas Macchabée*..... Haendel.
- Mademoiselle LUMBROSO.
- Scherzo du Songe d'une Nuit d'Été*.... Mendelssohn.
- Soliste : M. GABUS.
- Fragments d'*Armide*..... Gluck.
- A. *Airs de Ballet* — B. *Air*.
- Mademoiselle LUMBROSO.
- Berceuse*..... Mozart.
- Mademoiselle LUMBROSO.
- Méphisto*, valse..... Liszt.
- (Episode d'après le *Faust* de LENAÜ).

THÉÂTRE DE MONTE CARLO

LE MARQUIS DE VILLEMER — LA VEINE

Les brillantes représentations de comédie dont nous avons rendu compte ont vu se continuer leur série exceptionnelle par celle du *Marquis de Villemer*.

L'ancienne et touchante pièce de George Sand a fait salle comble. Est-il besoin de rappeler ici le sujet d'une comédie inscrite au répertoire depuis de nombreuses années et que tout le monde a vu jouer ?

*Le Marquis de Villemer* pourrait s'intituler le « roman d'une jeune fille pauvre », et forme pendant à la pièce d'Octave Feuillet, qu'elle a du reste précédée. C'est du théâtre éminemment moral et qui repose de la comédie « rosse » à laquelle on s'est habitué depuis ces dernières années ; comme l'a dit plaisamment un confrère : « Tout le monde est bon là-dedans, même les domestiques ! ». Il n'en reste pas moins que la pièce de Sand a gardé un parfum de fraîcheur d'âme fort agréable et qu'elle est écrite dans une langue excellente.

L'interprétation est absolument hors de pair. Il nous suffira de nommer M. Guitry (de la Comédie-Française) qui a, outre son grand talent, le talent particulier de rajeunir et de moderniser les rôles du vieux répertoire. C'est ainsi que passant par sa bouche les incartades du duc d'Aléria semblaient dater d'hier. C'est M. Duflos qui jouait Villemer et il a admirablement rendu le côté concentré et violent du personnage. Le rôle épisodique du marquis de Dunières était excellemment tenu par M. Dieudonné.

La partie féminine ne le cédait pas en éclat avec M<sup>me</sup> Brandès, une Caroline de Saint-Geneix aussi digne que touchante ; M<sup>me</sup> Favart, pleine d'art et de tact, et tout à fait grande dame en marquise de Villemer ; M<sup>lle</sup> Carlux (Diane) dont le souple talent s'adapte également aux ingénues ; enfin, M<sup>me</sup> Jeanne Brindeau qui se montra à la hauteur de ce parfait ensemble.

Aussi, n'a-t-on pas ménagé les applaudissements au cours de la soirée et ce fut justice, car de tels spectacles sont d'un haut attrait et maintiennent au premier plan la réputation européenne du théâtre de Monte Carlo.

Dans un esprit plus moderne la *Veine* est cette comédie de Capus qui depuis un an vient de triompher aux Variétés. Fidèle à ses traditions d'initiative et de modernité, la direction s'est empressée de monter cet ouvrage pour les hivers de la côte d'azur et ce avec la même distribution qu'à Paris, s'il vous plaît, ce qui est une bonne fortune unique.

*La Veine* est une comédie charmante qui par instants atteint au chef-d'œuvre par le naturel et l'ironie voilée qui s'en dégage. L'intrigue en est fort simple et presque nulle ; il s'agit d'un avocat, Bréard, qui a confiance en sa « veine » bien qu'il soit couvert de dettes. Séduisant et habile, il réussit en effet à parvenir, non sans faire preuve d'un égoïsme à la fois discret et féroce, notamment en désencombrant sa vie d'une maîtresse qui l'aime encore. M. Capus a tracé de main de maître le caractère de Bréard ; sans forcer la note il a créé un type où bien des hommes peuvent se retrouver, et c'est de cette observation très fidèle de la réalité mêlée à un grain de fantaisie que jaillit le vif agrément de cette fine comédie de mœurs.

M. Guitry est merveilleux dans le personnage de Bréard ; c'est un rôle qu'il a marqué de son empreinte définitive ; il a joué supérieurement sa scène du 3<sup>e</sup> acte, celle où il propose la séparation à sa maîtresse Charlotte Lanier ; cette dernière, personnifiée par M<sup>me</sup> Jeanne Granier a été la digne partenaire de Guitry, et c'est tout dire ; à côté de ces brillants comédiens citons M. Huguenet, plein de fantaisie et de naturel à la fois dans le personnage du fétard Tourneur ; enfin M<sup>lle</sup> Carlux qui a joué délicieusement le rôle de Joséphine, la petite ouvrière lancée dans le monde galant ; ce quatuor de premier ordre était complété par MM. Dieudonné, Michel et M<sup>mes</sup> Thomsen, Bréval, etc.

Le public a fait fête aux artistes et a pris le plus grand plaisir aux fines réparties dont la pièce est émaillée. C'est un très gros succès pour la troupe de comédie.

SUR LE LITTORAL

**Une Exposition à Grasse** (Alpes-Maritimes). — Une Exposition agricole, horticole et industrielle aura lieu à Grasse, dans les premiers jours d'avril 1902

Organisée par les soins de la Société d'Agriculture de Grasse, sous le patronage des Ministres de l'Agriculture et du Commerce, des représentants, des autorités et des Chambres de Commerce du département et de la Municipalité de la ville, cette Exposition, qui s'annonce d'ores et déjà comme devant présenter un indiscutable intérêt, comprendra :

- 1<sup>o</sup> Les huiles d'olives de table, lampantes et de graissage, les conserves d'olives, la tabletterie en bois d'olivier, etc., en un mot les divers produits de l'Oleiculture.
- 2<sup>o</sup> Les produits et l'outillage de l'Horticulture ;
- 3<sup>o</sup> Les produits, l'outillage et les divers accessoires des autres branches de l'Agriculture ;
- 4<sup>o</sup> La Parfumerie ;
- 5<sup>o</sup> Les produits des autres industries exercées dans le département ou la région.

L'Exposition sera départementale pour certains produits, régionale et même internationale pour d'autres, notamment pour les huiles d'olives. Sa durée sera ultérieurement déterminée.

On peut, dès à présent, s'adresser pour tous renseignements et pour les adhésions, à M. le Secrétaire de la Société d'Agriculture, à Grasse.

MOUVEMENT SCIENTIFIQUE

**L'hydrogène non conducteur de l'électricité.** — M. Trowbridge présente dans *Philosophical Magazine* les raisons qui le portent à croire que l'hydrogène pur est un isolant et non un conducteur de l'électricité. Pour lui, une décharge électrique ne peut traverser une atmosphère d'hydrogène pur ni même d'aucun autre gaz. Dans les cas ordinaires, l'étincelle serait transmise par les ions résultant de la décomposition de traces d'eau.

En outre, Schumann a montré que l'hydrogène pur à la pression atmosphérique transmet les rayons ultraviolets aussi bien que le vide le plus parfait que l'on puisse réaliser ; ce gaz serait donc un isolant d'après la

théorie de Maxwell. M. Dewar a aussi montré que l'hydrogène liquide était un isolant.

Dans ses recherches, M. Trowbridge a fait usage d'une batterie de 20,000 éléments d'accumulateurs.

**Prix scientifiques.** — La Société royale de Géographie d'Australie a mis au concours pour la médaille Thomson les deux sujets suivants : 1° le commerce de l'Australie ; 2° l'industrie pastorale en Australie, passé, présent et avenir probable.

Les mémoires relatifs au premier sujet ont dû parvenir avant le 15 octobre 1901 ; ceux relatifs au second sujet doivent être envoyés avant le 15 juin 1902.

## LETTRES ET ARTS

**Un nouveau Musée.** — C'est à la Commission du Vieux Paris, qui vient tenir sa première réunion de 1902 et en particulier à son actif secrétaire, M. Lucien Lambeau, qu'on le devra.

L'Assistance publique a annoncé son intention d'aliéner le magnifique hôtel des Miramionnes qu'elle utilisait jusqu'à ce jour comme pharmacie centrale des hôpitaux, et son jardin, dessiné par Le Nôtre, dont les grands arbres sont contemporains de Louis XIV.

Or, il serait vraiment regrettable de sacrifier ainsi à la fantaisie d'un acquéreur quelconque, qui la remplacerait par quelque affreux immeuble de rapport, cette seigneuriale demeure du quai de la Tournelle. M. Lambeau et ses collègues ont donc émis le vœu que cet hôtel fût transformé en musée de l'Assistance publique, musée depuis longtemps projeté et auquel il ne manquait qu'un local pour les intéressantes collections qui le composent, mais que personne ne connaît.

**Pour le centenaire de Victor Hugo.** — On a commencé, à la Monnaie, la frappe de la médaille du centenaire de Victor Hugo gravée par Chaplain à l'effigie du poète, d'après le célèbre portrait qu'il en fit en 1883. Et ce portrait exécuté par le célèbre graveur Chaplain était celui que préférait Victor Hugo, dont tant d'artistes célèbres pourtant avaient, en peinture, sculpture ou gravure, reproduit les traits.

Cette nouvelle médaille que frappe la Monnaie est en bronze, d'un petit module dépassant un peu celui de la pièce de deux francs. C'est par milliers d'exemplaires qu'on en fera l'émission, à raison de vingt sous la médaille pour les souscriptions collectives.

La première de ces souscriptions est celle du collège Sainte-Barbe ; elle comprend tous les professeurs, tous les élèves et tout le personnel ; il n'y a eu ni exception ni abstention.

**Le monument de Gavarni.** — A défaut d'une exposition des œuvres de Gavarni qu'il serait difficile d'organiser cette année à l'Ecole des beaux-arts, M. Gérôme a songé à une fête donnée à l'Opéra, où l'on verrait tous les personnages rendus célèbres à jamais par le grand dessinateur, et qui faisaient la joie des bals masqués de jadis. Ce serait pour Chicard et toute sa suite la résurrection d'un soir.

L'idée a été très favorablement accueillie par les membres du Comité du monument Gavarni.

Ajoutons, à propos de ce monument, qu'on songe à l'élever place Saint-Georges. L'autorisation doit être demandée prochainement au Conseil municipal.

« Une Bibliothèque ». — Tel est le titre d'un maître livre nouvellement paru et dont l'auteur est M. Albert Cim. Cet écrivain bien connu, si consciencieux, si intéressant et si fécond, est aussi le bibliothécaire du sous-secrétariat d'Etat des Postes et des Télégraphes, c'est-à-dire un de nos bibliothécaires les plus documentés, les mieux munis, les plus curieusement outillés. C'est dire qu'il est qualifié comme bien peu pour parler des livres, dans l'intime société desquels il passe son existence, qu'il connaît à fond et qu'il aime passionnément. J'ajoute, et ce trait n'étonnera pas, venant d'un bibliothécaire, qu'il a travaillé dix ans pour concevoir les principales divisions, réunir et assembler les éléments de l'ouvrage *Une Bibliothèque*.

C'est assez dire qu'*Une Bibliothèque* doit fortement intéresser tous les mortels assez privilégiés pour avoir

des livres et comprendre leur bonheur, pour savoir apprécier leur félicité, pour aimer leurs livres.

Je précise. *Une Bibliothèque* expose en détail, avec nombre de références et d'exemples, tout ce qui concerne — notez bien ces mots — l'art d'acheter les livres, de les conserver et... de s'en servir.

Après avoir, en des pages particulièrement substantielles et savoureuses, évoqué, suivi l'amour des livres et de la lecture, « cette passion des honnêtes gens », dans l'antiquité, au moyen âge, et dans les temps modernes, Cim aborde la technique proprement dite du livre ; il étudie le papier, sa fabrication, ses diverses sortes, les formats, l'impression, les différents types de caractères, le tirage, le clichage et la reliure. Il passe ensuite à l'achat des livres, arrive à l'aménagement des bibliothèques, au rangement des volumes, aux catalogues et aux principaux systèmes de classification — et finit par un chapitre peu banal consacré à l'entretien des livres et à « l'hygiène » des lecteurs.

Mais ce n'est pas tout. On trouve encore dans *Une Bibliothèque* une liste des abréviations, locutions latines, signes typographiques, usités en bibliographie, et un index très développé permettant de recourir à ce volume comme à un dictionnaire.

Je disais tout à l'heure qu'Albert Cim avait mis dix ans à composer cet ouvrage véritablement unique sur la matière qu'il embrasse. Quand on aura quelque peu feuilleté *Une Bibliothèque*, on constatera qu'il n'a pas perdu son temps, car ce livre est tout simplement une encyclopédie du Livre, admirablement pensée, ordonnée et digérée, et, quand on y regarde bien, un inestimable service rendu non seulement aux bibliographes et aux bibliophiles, mais encore à tous les travailleurs, à tous chercheurs de l'ordre intellectuel sans exception. (Ernest Flammarion, éditeur.)

## MARINE ET COLONIES

**Primes à la navigation en France.** — Plusieurs journaux ont donné la substance d'un arrêté du gouverneur général de l'Indo-Chine, du 14 novembre dernier, portant institution de primes à la navigation en faveur des vapeurs de mer jaugeant net au moins 100 tonneaux, âgés de moins de vingt ans et naviguant sous pavillon français dans les mers d'Extrême-Orient, entre 7° 15 de latitude Sud, 58° de latitude Nord, et 98° et 140° de longitude Est.

La mise à exécution de cet arrêté, qui avait été primitivement fixée au 1<sup>er</sup> janvier 1902, a été ajournée jusqu'à la promulgation de la loi en préparation sur la marine marchande, afin de permettre de concilier les dispositions de la réglementation locale avec celles de l'article 17 du projet de loi voté par la Chambre et actuellement soumis au Sénat, qui sont relatives aux conditions à remplir pour l'obtention des primes dans les colonies françaises.

**L'ascenseur pour bateaux du canal de Dortmund à l'Ems.** — Intéressant à beaucoup de points de vue par ses travaux d'établissement, et aussi par le rôle commercial qu'il est susceptible de jouer, le canal de Dortmund à l'Ems ne l'est pas moins par un grand ouvrage qu'on y rencontre aux environs de Dortmund même, et que nous n'avons fait que citer l'autre jour : nous voulons dire l'ascenseur à bateaux d'Henrichenberg. Cet ascenseur sert à franchir d'un seul coup une différence de niveau de 14 mètres, et il peut élever les énormes chalands de 950 tonnes et de 67 mètres de long sur 8<sup>m</sup>,20 de large qui fréquentent une grande partie des voies d'eau de l'Allemagne. Nous n'avons pas besoin de rappeler que les ascenseurs analogues existant dans les divers pays, en France, en Belgique ou ailleurs, ne sont faits que pour des chalands d'un poids considérablement plus faible.

On se trouvait en somme forcé d'adopter des bacs formant cabines d'ascenseurs, dont la longueur utile serait d'au moins 70 mètres. Sans insister sur les inconvénients qu'aurait présentés un des systèmes employés dans les cas semblables, indiquons brièvement la solution qui a été imaginée. D'une façon essentielle, l'ascenseur est un dispositif flottant avec un seul bac se déplaçant entre des guides parallèles. Dans la partie inférieure de l'as-

censeur, on a foncé 5 puits contigus de 9<sup>m</sup>,20 de diamètre et de 30 mètres de profondeur, au milieu d'un terrain excellent et très peu fissuré ; du reste, au fur et à mesure du fonçage, on descendait des anneaux de fonte de 1<sup>m</sup>,50 de haut et formés de 16 segments. Au fond de chaque puits, on a établi un massif de béton qui affecte la forme d'une coupe sphérique ; les puits sont réunis les uns aux autres par des canalisations, ils sont normalement maintenus pleins d'eau. Dans chacun d'eux flotte un cylindre creux, une vraie bouée de 8<sup>m</sup>,30 de diamètre et de 10 mètres de haut, et les 5 exercent ensemble de bas en haut une poussée de 3,100 tonnes, ce qui équivaut exactement au poids du bac plein d'eau augmenté du poids des 5 supports sur lesquels il s'appuie ; c'est qu'en effet ce bac repose sur une sorte de berceau, qui à son tour porte sur les 5 cylindres par une charpente en lattis. Par suite même de cet équilibre parfait, on comprend que si l'on vient à ajouter une certaine quantité à cette charge totale, les flotteurs s'enfonceront, de même qu'ils se relèveront si, au contraire, on enlève de l'eau. On voit dès lors, sans que nous y insistions, comment on peut assurer les déplacements verticaux de l'ascenseur, nous entendons du bac, une fois qu'un chaland y a été admis. D'ailleurs, pour régulariser les mouvements du bac, pour être à même de l'arrêter au moment voulu ou de le laisser descendre ou monter quand l'équilibre a été convenablement rompu, on a disposé trois vis verticales qui tournent dans de gros écrous fixés au berceau supportant le bac, et leur rotation est commandée par un arbre commun qui solidarise leur mouvement.

Les extrémités des deux sections de canal à desservir, de même que les bouts du bac, sont fermées par des portes étanches ; et quand le bac arrive devant la porte d'une de ces sections il comprime un dispositif en coin et à garniture en caoutchouc qui assure une étanchéité absolue entre le canal et le bac. Quant aux portes du bac, comme du canal, elles s'ouvrent par un mouvement de soulèvement, et elles sont solidarisées et équilibrées par un contre-poids, le mouvement étant assuré du reste par un moteur électrique.

Nous n'insisterons pas davantage sur cet intéressant ouvrage, dont le fonctionnement doit se comprendre complètement ; mais nous ferons remarquer qu'il n'a pas coûté moins de 2,600,000 marks. Le temps nécessaire pour un voyage double ne dépasse point 25 minutes, toutes manœuvres comprises ; quant au mouvement de levée proprement dite, il ne dure que 2 minutes et demie.

**A la gloire de Fulton.** — C'est à New-York, ville natale de l'inventeur du premier bateau à vapeur, qu'on vient de l'élever, dans le cimetière de l'église de la Trinité. Il se compose d'un médaillon en bronze, où le portrait de Fulton, de trois quarts, est gravé en relief ; le tout repose sur un piédestal de granit qui porte l'inscription suivante : « Elevé à la mémoire de Robert Fulton, né en 1765, mort en 1815, par la Société des ingénieurs mécaniciens, 1902. »

L'Administrateur-Gérant : L. AUREGLIA

### MOUVEMENT DU PORT DE MONACO

Arrivées du 19 au 26 Janvier 1902

MARSEILLE, yacht à vap., <i>Puritan</i> , angl. c. Callum,	sur lest.
SAINT-JEAN, vap. <i>Estella</i> , monégasque, c. Dominici,	—
NICE, cutter, <i>L'Aurore</i> , fr., c. Grajon.	vin.
NOUVELLE, goél., <i>Marie-Clotilde</i> , fr., c. Rostagni,	—
CANNES, b. <i>Marcelle</i> , fr., c. Ballet,	sable.
— b. <i>Ville-de-Marseille</i> , fr., c. Garel.	—
— b. <i>Marie</i> , fr., c. Castinelli,	—
— b. <i>Monte-Carlo</i> , fr., c. Ferrero,	—
BASTIA, b.-goél., <i>Antoine-Piccioni</i> , fr., c. Guilli,	charbon.

Départs du 19 au 26 Janvier 1902

CAPRI, yacht à vap., <i>Puritan</i> , c. Callum,	sur lest.
SAINT-JEAN, vapeur <i>Estella</i> , monégasque, c. Dominici,	—
TORRE SALINE, b. <i>Angelo-Padre</i> , ital., c. De Dominici,	—
— b. <i>Civo-Medico</i> , ital., c. Salvatore,	—
— b. <i>L'Union</i> , ital., c. Baldassari,	—
CANNES, b. <i>Marie</i> , fr., c. Castinelli,	—
— b. <i>Marcelle</i> , fr., c. Ballet,	—
— b. <i>Bon-Pêcheur</i> , fr., c. Arnaud,	—

**A VENDRE** dans de bonnes conditions. une MAISON située rue des Fours, n° 1, à Monaco-Ville. — S'adresser à M<sup>e</sup> VALENTIN, notaire à Monaco, ou à M. BLANCHY, passage Grana, à Monte Carlo.

**AVIS**

Par Arrêté de S. Exc. M. le Gouverneur Général de la Principauté de Monaco, du 1<sup>er</sup> octobre 1901, la Société : **The Mutual Life Insurance Company of New-York**, Société d'assurances sur la vie et de rentes viagères, ayant son siège social à New-York et sa direction générale pour la France, 20, boulevard Montmartre, à Paris, fondée le 12 avril 1842, a été autorisée à étendre ses opérations dans la Principauté de Monaco, et à y être représentée par **M. Emmanuel TREGLIA**, négociant, son agent général pour la Principauté, chez lequel elle fait élection de domicile, avec attribution de juridiction aux Tribunaux Monégasques.

En conformité de cet Arrêté ledit Emmanuel TREGLIA, soussigné, a déposé au Greffe du Tribunal Supérieur le 24 janvier courant, la traduction française des Statuts de ladite Société, enregistrés à Monaco, le 21 dudit mois de janvier, folio 65 recto, case 2 et suivantes. — Reçu 32 francs. — (Signé) CARRARA.

Monaco, le 25 janvier 1902.

Emmanuel TREGLIA.  
12 et 14, rue Caroline.

**TRIBUNAL SUPÉRIEUR DE MONACO**

**AVIS**

Les créanciers de la faillite de la **Société des Glacières de Monaco** sont invités à se présenter, en personne ou par fondé de pouvoirs, dans le délai de *vingt jours*, à partir du présent avis, devant M. RAYBAUDI, syndic, à l'effet de lui remettre leurs titres de créance, accompagnés d'un bordereau indicatif des sommes par eux réclamées, si mieux ils n'aiment en faire le dépôt au Greffe.

A l'égard des créanciers domiciliés hors du territoire de la Principauté, le délai ci-dessus sera augmenté de *dix jours*.

La vérification des créances aura lieu le *3 mars prochain*, jour de lundi, à *2 heures du soir*, dans la salle des audiences du Tribunal Supérieur, au Palais de Justice.

Monaco, le 24 janvier 1902.

Pour le Greffier en Chef,  
A. Ciogo, C. G.

**M<sup>me</sup> veuve Rose KREICHGAUER** ayant acquis le fonds de commerce d'épicerie et comestibles que **M<sup>me</sup> VIGNERON** exploitait à Monaco, rue de l'Eglise, les créanciers, s'il en existe, sont priés de se présenter dans la huitaine, sous peine de forclusion.

**AVIS**

**SOCIÉTÉ DES GLACIÈRES DE MONACO**

Le syndic de la faillite de la **Société des Glacières de Monaco** a été autorisé à provoquer des offres pour la vente en bloc du fonds de commerce de ladite Société, comprenant, notamment, l'installation et l'outillage complet pour la fabrication de la glace artificielle et la blanchisserie mécanique, le droit au bail, etc., etc.

Les offres sont reçues jusqu'au 8 février 1902, à 5 heures du soir, au Greffe du Tribunal Supérieur. S'y adresser, pour tous renseignements.

Etude de M<sup>e</sup> Charles BLANCHY, huissier à Monaco  
8, rue des Carmes, 8

**VENTE AUX ENCHÈRES PUBLIQUES**

Le jeudi 30 janvier courant, à 2 heures du soir et jours suivants, dans la maison Bellando de Castro, sise route de Fontvieille, à la Condamine, Monaco, il sera procédé à la vente d'une grande quantité de meubles consistant en : salle à manger en noyer ciré, chambres à coucher en acajou et noyer, glaces, tables, chaises, tapis, rideaux, canapés, lits en fer et cuivre complets, armoires à linge, lingerie, vaisselle, ustensiles et fourneau de cuisine, etc.

Au comptant, 5 % en sus pour frais d'enchères.

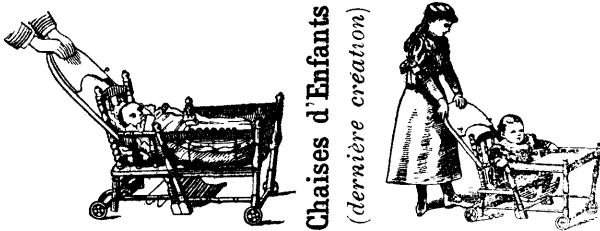
L'Huissier : BLANCHY.

**AMEUBLEMENTS & TENTURES**

INSTALLATIONS A FORFAIT

Etoffes, laines, crins animal et végétal, duvets

RÉPARATIONS DE MEUBLES



**EUGÈNE VÉRAN**

Monaco - Villa Baron, boulevard de l'Ouest - Condamine

PRIX MODÉRÉS

**PARFUMERIE DE MONTE CARLO**

**N. MOEHR**

Fournisseur breveté de S. A. S. le Prince de Monaco

PRODUITS SPÉCIAUX

**VIOLETTE DE MONTE CARLO**

MUGUET DE MAI

BOUQUET MONTE CARLO

**EAU D'IRIS DE MONACO**

EAU DE COLOGNE

**FLUIDE LÉNÉTIQ MOEHR**

EAU, PÂTE ET POUDRES DENTIFRICES

Poudre de Riz et Velouta

SAVONS DE TOILETTE

**NESTOR MOEHR**

PARFUMEUR-DISTILLATEUR

Boulevard de l'Ouest (Pont de Sainte-Dévote)

MONTE CARLO

**LA « MUTUAL LIFE »**

Cie d'Assurances sur la Vie et de Rentes viagères

fondée à New-York en 1843

sous le contrôle du Gouvernement

LA PLUS RICHE ET LA PLUS IMPORTANTE DU MONDE ENTIER

RICHARD A. Mc CURDY, Président

Direction Générale pour la France : 20, boulevard Montmartre, Paris

529 millions de bénéfices distribués aux Assurés

Garantie : 1 MILLIARD 687 MILLIONS

Emmanuel TREGLIA, seul agent général

autorisé dans la Principauté

S'adresser rue Saige ou 12 et 14, rue Caroline

MONACO-CONDAMINE

**MAISON MODÈLE**

**M<sup>me</sup> DAVOIGNEAU-DONAT**

Fournisseur brevetée de S. A. S. le Prince de Monaco

Avenue de la Costa — MONTE CARLO — Rue de la Scala

IMMEUBLE DU GRAND-HÔTEL

Médailles d'argent aux Expositions Universelles d'Anvers et Paris  
Pour la fabrication des objets en bois d'olivier  
Souvenirs du pays

MAROQUINERIE EXTRA-FINE. — ARTICLES DE PARIS  
JOUETS DERNIÈRES NOUVEAUTÉS  
GRAND RAYON SPÉCIAL DE PAPETERIE. — REGISTRES  
PHOTOGRAPHIQUES. — CARTES POSTALES  
FOURNITURES DE BUREAUX  
PARFUMERIES GRANDES MARQUES. — EVENTAILS  
GANTS. — RUBANS. — VOILETTES  
CHAUSSETTES ET BAS DE SOIE. — CHEMISES DE SOIRÉES  
CRAVATES. — CHAUSSURES FINES  
OMBRELLES RICHES. — PARAPLUIES. — CANNES  
ARTICLES DE JEUX. — ROULETTES. — TAPIS  
ARTICLES DE VOYAGE

English spoken — Man spricht deutsch

PRIX TRÈS MODÉRÉS

**HOUSE AGENT**

Agence de Location (Villas)

VENTE de TERRAINS dans de BONNES CONDITIONS

S'adresser à M. F. GINDRE, avenue de la Gare

MONACO-CONDAMINE

**LE MONTEUR  
DE LA MODE**

paraissant tous les Samedis

20 PAGES GRAND FORMAT

LE PLUS ANCIEN ET LE PLUS ARTISTIQUE  
DES JOURNAUX DE MODES

CONTIENT :  
PLUS DE MODELES NOUVEAUX  
PLUS DE TRAVAUX À L'AIGUILLE  
PLUS DE LITTÉRATURE  
PLUS DE RECETTES DE CUISINE  
PLUS DE RENSEIGNEMENTS

QU'AUCUN AUTRE

3 MOIS : 4 francs — UN AN : 14 francs

EDITION 2 : contenant une Gravure coloriée et un Patron découpé dans les 2<sup>e</sup>, 3<sup>e</sup> et 4<sup>e</sup> N<sup>os</sup>.

3 MOIS : 8 fr. 50 — UN AN : 28 francs

ABEL GOUBAUD, Editeur, 3, r. du 4-Septembre

Le LIVRET-CHAIX CONTINENTAL renferme les services de toute l'Europe et un guide sommaire indiquant les curiosités à voir dans les principales villes :

1<sup>er</sup> vol. Services français, avec cartes des chemins de fer de la France et de l'Algérie; prix : 1 fr. 50.

2<sup>e</sup> vol. Services franco-internationaux et étrangers, avec carte générale des chemins de fer du continent. Prix : 2 francs. Se trouvent dans toutes les gares, et à la Librairie CHAIX, rue Berghèze, 20, Paris.

Imprimerie de Monaco — 1902

**BULLETIN MÉTÉOROLOGIQUE** — Hauteur de l'Observatoire (Collège de la Visitation) : 65 mètres.

Janvier	PRESSIONS BAROMÉTRIQUES réduites à 0 de température et au niveau de la mer					TEMPÉRATURE DE L'AIR (Le Thermomètre est exposé au nord)					Humidité moyenne	VENTS	ÉTAT DU CIEL		
	9 h. matin	midi	3 h. soir	6 h. soir	9 h. soir	9 h. matin	midi	3 h. soir	6 h. soir	9 h. soir					
20	768. »	769. »	770. »	770. »	770. »	12. »	14. »	13. »	12.5	11. »	69	Sud faible.	Beau.		
21	769. »	769. »	768. »	766. »	766. »	11. »	11. »	13.2	11.8	11.9	70	id.	id.		
22	768. »	768. »	767. »	767. »	767. »	11.5	13. »	12.5	12. »	12. »	70	Est faible.	Couvert.		
23	767. »	767. »	766. »	766.2	766. »	12. »	14. »	13.2	12.4	12. »	64	id.	id.		
24	765.4	764. »	763. »	762. »	760.4	12. »	13. »	12.2	11.8	11.2	68	Ouest faible.	id.		
25	755. »	753. »	749. »	748. »	749. »	11. »	13. »	11.2	10. »	8.7	72	Ouest fort.	Variable, pluie.		
26	749. »	750. »	753. »	754.5	756. »	10. »	13. »	10.8	9. »	8. »	70	Ouest faible.	Beau		
DATES						20	21	22	23	24	25	26			
TEMPÉRATURES						Maxima.	14.	14. »	13.4	14.2	13. »	13.4	13.2		
EXTREMES						Minima	10.8	11. »	11.2	11.6	11. »	8.6	7.9		

Pluie tombée: 2mm 0